

A TOUCHE ENVIRONNEMENTALE...

Plusieurs chantiers ou aménagements réalisés lors des derniers mois de 2020 ont tout particulièrement intégré l'enjeu environnemental, au cœur des projets de la Ville.



Des ganivelles sur les plages de Saint-Aygulf

DES GANIVELLES SUR LES PLAGES DE SAINT-AYGULF

Comme prévu avant le (premier) confinement durant la dernière saison estivale, la pose de ces ganivelles sur les plages de Saint-Aygulf a finalement été réalisée courant novembre. À la direction du service biodiversité de la Ville, mais menés par la Direction des Aménagements techniques de la ville de Fréjus encouragés par celle-ci, ces travaux ont consisté à la pose de 800 mètres linéaires de nouvelles ganivelles (en châtaignier), sur le secteur compris entre la Galiote - Le Venise".

Objectif : éviter que le vent n'emporte le sable, protéger et le garder sur la plage, notamment dans les zones dures de parking pour (re)former et protéger la dune. Ainsi confortée, la dune se consolide au moyen d'espèces endémiques locales et crée cette "barrière" naturelle contre l'érosion des plages. Des pictogrammes ont été apposés sur les ganivelles pour informer et sensibiliser les visiteurs et vacanciers au rôle important des ganivelles sur la biodiversité et la plage.

CÔÛT DES TRAVAUX : 12 124 € TTC



Signalétique sur les sentiers de Malpasset

SIGNALÉTIQUE SUR LES SENTIERS DE MALPASSET

Initiée par un groupe d'étudiants de l'École nationale supérieure de géologie de Nancy et leurs encadrants, concrétisée en partenariat entre les services municipaux et l'ACC Malpasset, une nouvelle signalétique a été mise en place sur le sentier qui mène aux ruines du barrage de Malpasset.

Une dizaine de panneaux expliquant la genèse du barrage, son implantation dans le site de

Malpasset, le contexte géologique et naturel du site, les causes de la rupture, etc., ont ainsi été implantés tout au long du sentier menant à l'ancien barrage. Sur le sentier pédestre, qui conduit au pied des ruines, comme sur le second, accessible aux piétons et vététistes, qui amène au belvédère surplombant le barrage. Le Syndicat mixte de protection du massif de l'Estérel (SIPME), qui gère le projet "Estérel Grand Site de France", a financé cette opération. Cette belle initiative rend plus concrète et visuelle pour les visiteurs ce qui demeure le pan le plus tragique de l'histoire de Fréjus.

RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES À L'ÉCOPARKING DE SAINTE-CROIX

Lors de la réalisation de l'éco-parking de Sainte-Croix, la Ville y a installé une borne de recharge pour véhicules électriques. Cette borne semi-rapide 2 x 11 kW, est disponible simultanément pour deux véhicules et gratuite pour les usagers.

CÔÛT DES TRAVAUX : 12 000 € TTC



Recharge pour véhicules électriques à l'écoparking de Sainte-Croix